

EXPORTATIONS DE COSMÉTIQUES RISQUES ET OPPORTUNITÉS POUR 2025

ÉTUDE ÉCONOMIQUE JANVIER 2025



ASTERÈS
études, recherche & conseil économique

COSMETIC
VALLEY

CŒUR BATTANT
DE L'INDUSTRIE
COSMÉTIQUE
MONDIALE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La France demeure le premier exportateur mondial de cosmétiques, mais sa part de marché mondial est rongée par les concurrents asiatiques.

Les exportations françaises de cosmétiques ont presque doublé au cours de la décennie écoulée pour atteindre 22,2 milliards d'euros en 2024 (chiffre provisoire et ne prenant en compte que les produits finis) et le solde commercial a progressé dans des proportions similaires pour s'établir à 17,2 milliards d'euros en 2024. La France est toujours le premier exportateur mondial de cosmétiques (14,1 % des exportations mondiales) en 2023, mais cette part représentait 20,2 % en 2004. En conséquence, si la France avait maintenu sa part de marché, ses exportations de cosmétiques seraient supérieures d'environ 10 milliards d'euros à leur montant actuel. Les concurrents asiatiques (principalement Chine et Corée du Sud) ont sensiblement accru leurs exportations de cosmétiques et ont pris des parts de marché à la France.

Dans le contexte actuel, économiquement incertain et politiquement mouvementé, des opportunités existent pour les exportations de cosmétiques françaises.

Premièrement, la consommation de cosmétiques devrait rester dynamique aux États-Unis. Deuxièmement, certains pays émergents, notamment l'Asie du Sud-Est, devraient conserver une croissance robuste. Troisièmement, l'Europe, qui représente le plus gros marché à l'exportation, devrait voir sa consommation de cosmétiques poursuivre sa croissance, même si celle-ci sera lente.

Des menaces émergent également, principalement du côté des États-Unis et de la Chine. Des droits de douane américains pénaliseraient les exportations de cosmétiques françaises,

les États-Unis étant le plus gros marché étranger. Le risque est particulièrement élevé si les droits de douane ciblaient spécifiquement les cosmétiques. La baisse constatée des exportations de cosmétiques vers la Chine ne devrait pas être une tendance durable. Cependant, ce pays ne sera plus la locomotive des exportations qu'il a été par le passé. La croissance de la demande devrait être faible dans certains pays émergents, notamment en Amérique latine.

En conséquence, la stratégie à mener pour la filière des cosmétiques semble consister à suivre l'exemple des pays asiatiques qui ont fortement accru leurs exportations de cosmétiques et de renforcer la présence française sur les marchés porteurs.

La Corée du Sud et, dans une moindre mesure, la Chine ont fait un effort important et général d'investissement dans l'innovation (dépenses de R&D rapportées au PIB plus de deux fois plus élevées en Corée du Sud qu'en France) et la formation. Les pays asiatiques, et notamment la Corée du Sud, ont grandement amélioré leur image dans le monde, par exemple avec la K-pop qui a facilité la diffusion des codes de la beauté coréenne dans le monde. En suivant cet exemple, les entreprises françaises (en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la « marque France ») pourraient parvenir à gagner de nouvelles parts de marché à l'international. La France n'est que le troisième et quatrième fournisseur de certains pays dont la demande de cosmétiques est en forte croissance, telle que l'Indonésie et l'Inde. Les entreprises françaises pourraient donc chercher à accroître leur présence sur ce type de marché particulièrement porteur.

PRÉAMBULE

À la demande de COSMETIC VALLEY, Asterès, cabinet d'études économiques, a effectué une analyse des exportations françaises de cosmétiques dans un environnement international mouvementé. Les équipes d'Asterès ont bénéficié d'une totale indépendance dans la conduite de ce travail. Les sources de l'ensemble des données utilisées sont disponibles dans la note. La présente note n'engage que le cabinet Asterès.

SOMMAIRE

1	Les cosmétiques	
	Point fort structurel du commerce extérieur français	5
2	Parts de marché à l'exportation	
	La France peine à maintenir sa place	7
3	Dynamique des principaux marchés	
	Dynamisme américain vs morosité chinoise	8
	3.1 Chine: Un marché qui tousse	8
	3.2 États-Unis: Une consommation dynamique	10
	3.3 Europe: Une consommation poussive	12
	3.4 Marchés émergents: Des volumes faibles	14
4	Risque de guerre commerciale	
	Une menace à relativiser selon les scénarios	16
	4.1 Théorie économique : Ne pas oublier que les droits de douane ont des effets sur le taux de change	17
	4.2 Scénario 1 - Impact des droits de douane s'ils sont généralisés : les cosmétiques françaises peu pénalisées	20
	4.3 Scénario 2 - Impact des droits de douane s'ils ciblent les cosmétiques françaises: un risque réel	21
	4.4 Scénario 3 - Impact d'une guerre commerciale généralisée : les exportations de cosmétiques françaises dans la tourmente	22

LES COSMÉTIQUES

POINT FORT STRUCTUREL DU COMMERCE EXTÉRIEUR FRANÇAIS



EN 2024, LES COSMÉTIQUES SONT RESTÉS UN DES PRINCIPAUX ATOUTS DU COMMERCE EXTÉRIEUR FRANÇAIS.

L'excédent commercial dans les cosmétiques continue de s'accroître, une tendance bienvenue dans un contexte de déficit commercial très élevé. Le poids de l'Europe dans les exportations de cosmétiques est relativement limité par rapport aux exportations françaises totales.

LE SUCCÈS À L'EXPORTATION DES COSMÉTIQUES FRANÇAISES NE SE DÉMENT PAS.

Si l'on excepte l'année 2020, année marquée par la crise sanitaire, les exportations comme le solde commercial des cosmétiques¹ ne cessent de croître : entre 2015 et 2024 (cumul de novembre 2023 à octobre 2024²), les exportations sont passées de 12 milliards d'euros à 22,2 milliards d'euros et le solde commercial de 9,3 milliards d'euros à

17,2 milliards d'euros. Ces chiffres ne prennent en compte que les exportations de produits finis, les exportations totales de la filière cosmétique seraient plus élevées (pour un montant difficile à estimer) en prenant en compte les exportations sur l'ensemble de la chaîne de valeur, comme les ingrédients, les contenants ou les services associés.

¹ Douanes françaises, 2024 - Parfums et produits pour la toilette

² Au moment de la réalisation de l'étude (janvier 2025), les données « 2024 - Parfums et produits pour la toilette » ne sont disponibles que jusqu'en octobre 2024. Les données « C20B - Parfums, cosmétiques et produits d'entretien » sont pour leur part disponibles jusqu'en novembre 2024, mais elles n'ont pas été retenues, car elles intègrent également les produits d'entretien, ce qui gonfle les données d'exportations d'environ 13 % et les données d'importation d'environ 60 %.

³ La présente classification ne prend pas en compte le secteur militaire, qui n'est pas inclus dans les données des douanes utilisées ici. Les exportations militaires devraient s'élever à 18 milliards d'euros en 2024 (Les Échos, « 2024, une nouvelle année de record d'exportation pour les industriels de l'armement français », 7 janvier 2025), le solde commercial militaire devrait donc être inférieur à celui des cosmétiques puisque les importations militaires françaises devraient être supérieures à trois milliards d'euros (Ministère des armées).

⁴ -102,6 milliards d'euros en cumul de décembre 2023 à novembre 2024 (douanes)

⁵ Douanes, cumul de décembre 2023 à novembre 2024, données C20B - Parfums, cosmétiques et produits d'entretien pour estimer le poids de cosmétiques

LES COSMÉTIQUES SONT LE DEUXIÈME³ SECTEUR CONTRIBUANT LE PLUS À LA BALANCE COMMERCIALE DERRIÈRE L'AÉRONAUTIQUE.

Commerce extérieur français de cosmétiques (Mds €, douanes)



En 2024, l'aéronautique et le spatial présentent un solde commercial positif de 27,9 milliards d'euros (cumul de décembre 2023 à novembre 2024), soit plus que les cosmétiques. Les boissons arrivent en troisième position avec 14,6 milliards d'euros. La contribution des cosmétiques est particulièrement appréciable puisque le déficit commercial français (uniquement sur les échanges de biens) devrait dépasser 100 milliards d'euros en 2024⁴.

LES EXPORTATIONS DE COSMÉTIQUES SONT PLUS ORIENTÉES VERS DES PAYS EXTRAEUROPÉENS QUE LE TOTAL DES EXPORTATIONS.

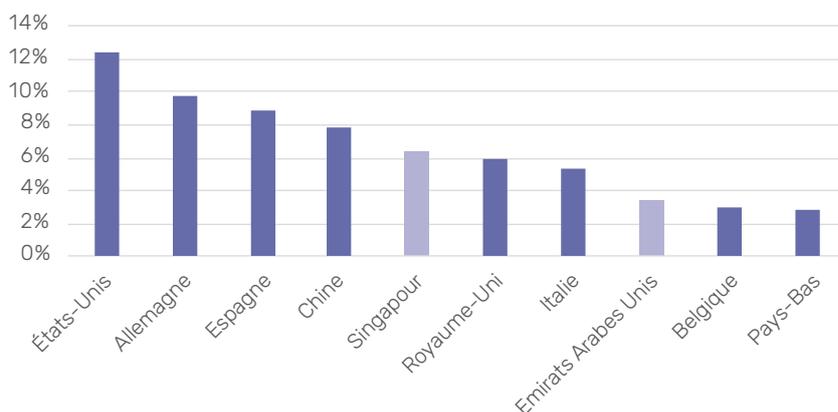
Les exportations de cosmétiques destinées au marché européen (y compris hors UE) pèsent 48 % du total, alors que 68 % de l'ensemble des exportations françaises sont destinés au marché européen⁵.

En effet, les États-Unis sont le premier client des cosmétiques françaises et quatre pays extraeuropéens sont présents dans les dix premiers clients français (les cas de Singapour et des Émirats arabes unis sont spécifiques puisqu'une partie des exportations réalisées sont probablement réexportées).

Pour l'ensemble des exportations, seuls deux pays non européens comptent parmi les clients : les États-Unis (4^e) et la Chine (7^e). Cette spécificité peut s'expliquer par le faible poids des produits cosmétiques et par leur caractère non périssable qui facilite le transport sur longue distance.



Principaux clients des cosmétiques françaises (12 derniers mois novembre 2024, douanes)



2 PARTS DE MARCHÉ À L'EXPORTATION LA FRANCE PEINE À MAINTENIR SA PLACE



LA FRANCE RESTE
LE PRINCIPAL EXPORTATEUR
MONDIAL DE COSMÉTIQUES,
MAIS EST CONCURRENCÉE
PAR LES PAYS ASIATIQUES.

La France n'est pas prête à perdre sa place de premier exportateur mondial de cosmétiques, mais sa domination sur ce marché s'est érodée depuis une vingtaine d'années, notamment au profit des pays asiatiques.

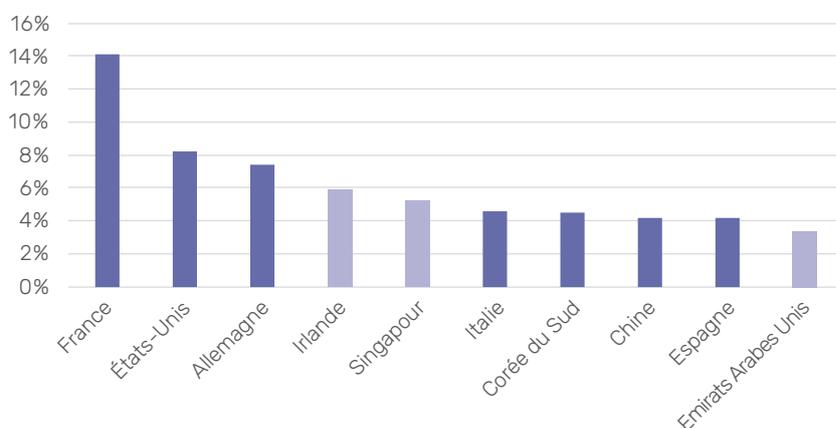
**LA FRANCE EST DE
LOIN LE PREMIER
EXPORTATEUR MONDIAL
DE COSMÉTIQUES.**

(même si, dans le cas de Singapour, de l'Irlande et des Émirats arabes unis des opérations d'importation/

réexportation peuvent fausser les statistiques dans des proportions qu'il est difficile de connaître).

La France représente 14,1 % des exportations mondiales de cosmétiques, loin devant les États-Unis qui occupent la deuxième place avec 8,2 % des parts de marché⁶. L'Allemagne occupe la troisième place (7,4 % de part de marché mondial) et Singapour est le premier exportateur asiatique avec 5,2% de part de marché⁶ mondial

Principaux exportateurs de cosmétiques en 2023
(part de marché mondiale, source ITC)



⁶ International Trade Center, la définition des cosmétiques correspond au secteur « 33 Huiles essentielles, parfums, cosmétiques et préparations pour la toilette » (données utilisées pour toute cette partie).

⁷ Calcul basé sur l'année 2023 qui est la dernière disponible dans les données de l'International Trade Center

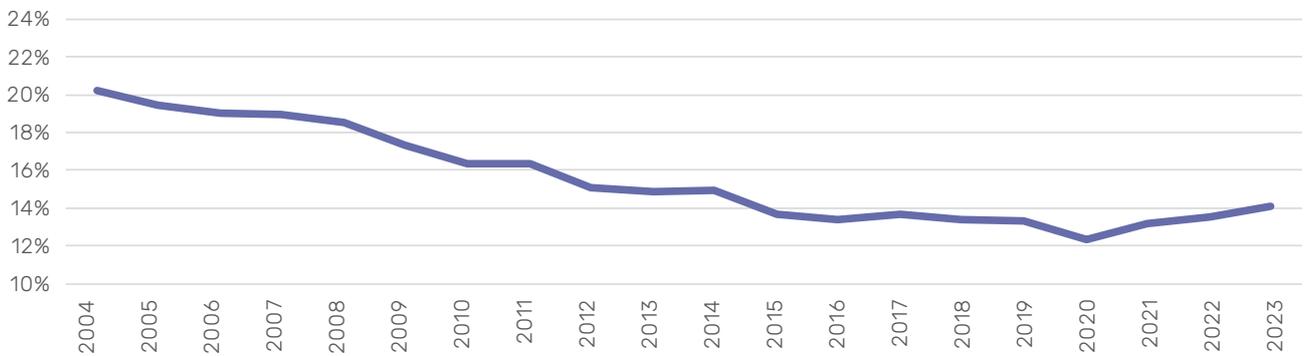
SI LA FRANCE AVAIT MAINTENU SA PART DE MARCHÉ DE 2004, SES EXPORTATIONS DE COSMÉTIQUES SERAIENT SUPÉRIEURES D'ENVIRON 40 %.

En 2004, la France représentait 20,2 % des exportations

mondiales de cosmétiques. La perte de parts de marché s'est surtout produite au début des années 2000, avant de se stabiliser un peu en dessous de 15 %. Depuis un point bas à 12,3 % en 2020, la part de marché de la France s'est même légèrement redressée.

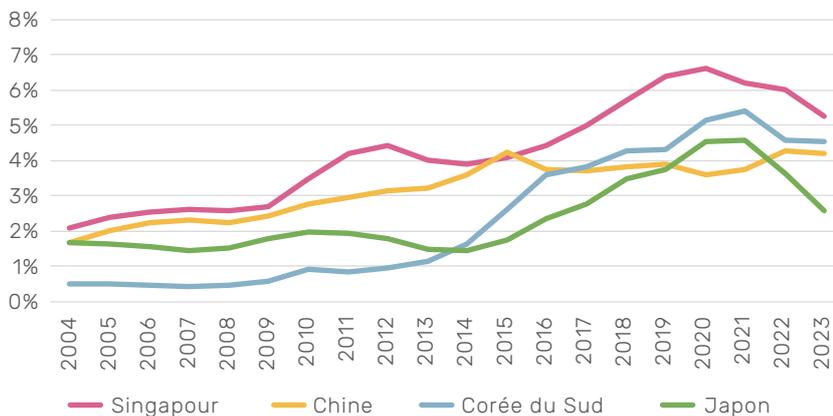
Si la France avait maintenu sa part de marché dans les exportations mondiales de cosmétiques, ces dernières se seraient élevées en 2023⁷ à près de 30 milliards d'euros, soit presque 10 milliards d'euros de plus.

Part de marché mondiale de la France dans les exportations de cosmétiques (source ITC)



LES PAYS ASIATIQUES ONT CONQUIS DES PARTS DE MARCHÉ DANS LES COSMÉTIQUES.

Part de marché mondiale des principaux exportateurs de cosmétiques asiatiques (source ITC)



En 2004, la Corée du Sud n'exportait pratiquement pas de cosmétiques quand en 2023 elle représentait 4,5 % du marché mondial. La Chine et le Japon ont également accru leur part de marché, quoique dans des proportions moins spectaculaires. Ces gains de parts de marché se sont notamment réalisés au détriment de la France, des États-Unis, de l'Allemagne et de l'Irlande (pays pour lequel les chiffres peuvent être faussés par des opérations de réexportation), l'Italie ayant pour sa part stabilisé son poids dans les exportations totales.

DYNAMIQUE DES PRINCIPAUX MARCHÉS

DYNAMISME AMÉRICAIN VS MOROSITÉ CHINOISE

3.1 CHINE : UN MARCHÉ QUI TOUSSE



LA FRANCE PARVIENT DIFFICILEMENT À MAINTENIR SES PARTS DE MARCHÉ, DANS UN CONTEXTE DE BAISSÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATIONS DE COSMÉTIQUES.

Les importations chinoises totales de cosmétiques exprimées en dollar ont chuté d'un quart entre leur pic de 2021 et 2023⁸. La France a connu une évolution relative légèrement moins défavorable, puisque les ventes de cosmétiques françaises en Chine se sont maintenues jusqu'en 2023, avant de chuter de près de 10 % en 2024⁹ (donnée en euros, l'évolution similaire du taux de change euro-yuan et dollar-yuan rend les données comparables). La demande chinoise est globalement atone, et devrait le rester ces prochaines années.

LA CONSOMMATION CHINOISE MARQUE LE PAS.

Après des années de croissance à deux chiffres, la consommation en Chine, tant globale que pour les seules cosmétiques, a fortement ralenti. En 2022, les ventes au détail de cosmétiques se sont même repliées de

presque 5 %¹⁰. La baisse des importations totales de cosmétiques en Chine est plus rapide que les ventes au détail dans le pays (qui ont rebondi en 2023), ce qui peut indiquer que le pays se tourne de plus en plus vers des fabricants locaux au détriment de fournisseurs étrangers.

Cette conclusion doit cependant être considérée avec prudence, des périmètres dans la définition des cosmétiques entre les données chinoises et internationales peuvent fausser l'analyse, car la dépréciation récente du yuan face au dollar a conduit à surestimer la baisse des importations chinoises en dollar.

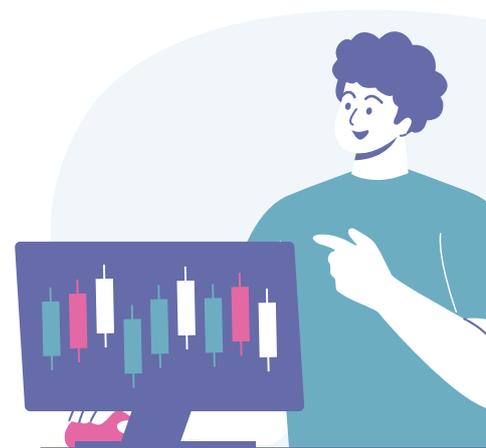
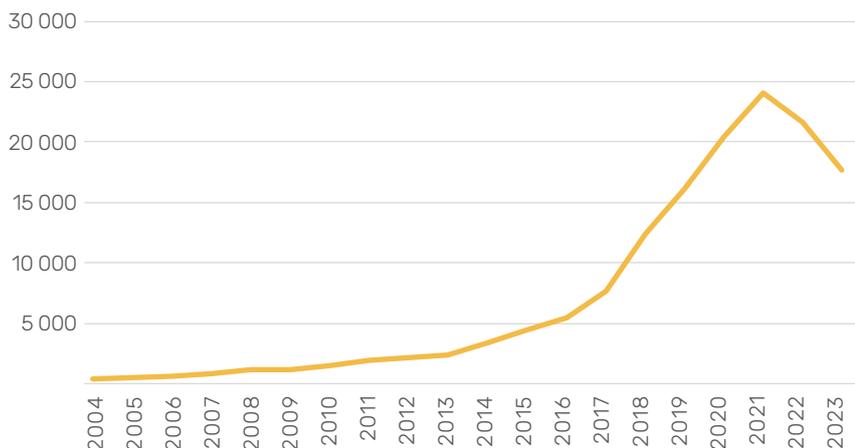
⁸ International Trade Center (ITC), la définition des cosmétiques correspond au secteur « 33 Huiles essentielles, parfums, cosmétiques et préparations pour la toilette ». Cette définition des cosmétiques est retenue pour l'ensemble des données ITC

⁹ Données Douanes françaises, 2042 - Parfums et produits pour la toilette, Cumul de novembre 2023 à octobre 2024.

¹⁰ National Bureau of Statistics of China

¹¹ Rhodium Group, "No Quick Fixes: China's Long-Term Consumption Growth", 18 juillet 2024

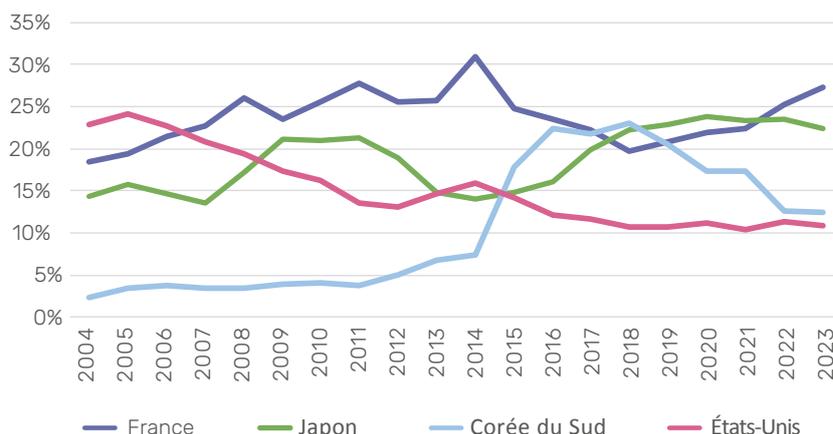
Importations totales de cosmétiques par la Chine
(millions \$, source ITC)



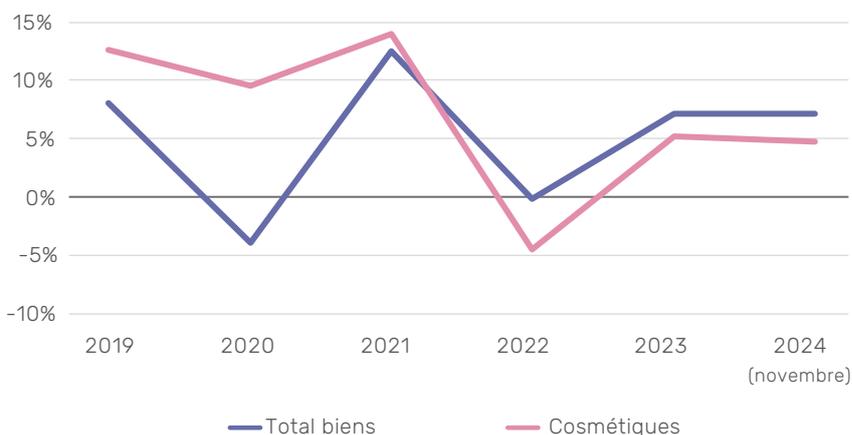
LA CONSOMMATION CHINOISE NE DEVRAIT PAS REBONDIR SENSIBLEMENT DANS LES PROCHAINES ANNÉES.

Le rythme de la croissance chinoise baisse structurellement, une tendance qui devrait se poursuivre et impliquer une progression faible de la consommation des ménages, de l'ordre de 3 à 4 % par an ces prochaines années¹¹. Ainsi, les importations chinoises de cosmétiques devraient légèrement croître dans les années à venir, ce qui profiterait aux fabricants français qui sont parvenus à maintenir leur part de marché. Cependant, les deux décennies passées pendant lesquelles la Chine a été le moteur mondial de la demande de cosmétiques semblent révolues. Il n'est pas non plus exclu que des tensions commerciales croissantes ou une stratégie plus hostile de la Chine envers les fournisseurs étrangers ne conduisent à une progression des importations chinoises de cosmétiques inférieure à la hausse de la consommation domestique, déjà atone.

Origine des importations chinoises de cosmétiques
(part des principaux pays, source ITC)



Variation annuelle des ventes au détail en Chine
(source NBSC)



3.2 ÉTATS-UNIS: UNE CONSOMMATION DYNAMIQUE



LA FRANCE MAINTIEN SA POSITION SUR UN MARCHÉ AMÉRICAIN EN FORTE CROISSANCE.

Les importations américaines totales de cosmétiques ont fortement rebondi après la crise sanitaire et poursuivent leur forte progression structurelle¹².

La France a maintenu sa part de marché pour devenir le premier exportateur de cosmétiques vers les États-Unis devant l'Irlande (de possibles opérations de réexportations ou des stratégies comptables peuvent cependant gonfler artificiellement le poids de l'Irlande). Le Canada, troisième fournisseur du marché américain, a vu sa part de marché diminuer pour s'établir à 9 % des importations américaines en 2023.

La Corée du Sud a accru ses exportations de cosmétiques vers les États-Unis, tout comme la Chine, même si un repli a été observé ces dernières années.

La demande américaine, soutenue depuis plusieurs années, devrait le rester à l'avenir (hors effet potentiel des droits de douane qui seront analysés dans la partie 4).

LA CONSOMMATION AMÉRICAIN EST DYNAMIQUE.

En 2023, les ventes au détail de cosmétiques ont progressé de 10 %¹³. Il s'agit d'un chiffre nominal qui est tiré en partie par le choc inflationniste. Cependant, si l'on considère une inflation de 5 % sur les cosmétiques en 2023¹⁴, la croissance en volume du marché reste dynamique, aux alentours de 5 % par an.

Importations totales de cosmétiques par les États-Unis
(millions \$, source ITC)



¹² International Trade Center (ITC), la définition des cosmétiques correspond au secteur « 33 Huiles essentielles, parfums, cosmétiques et préparations pour la toilette ». Cette définition des cosmétiques est retenue pour l'ensemble des données ITC

¹³ Fred

¹⁴ Estimation d'après inflation sur les biens, Bureau of Labor Statistics

¹⁵ Focus Economics

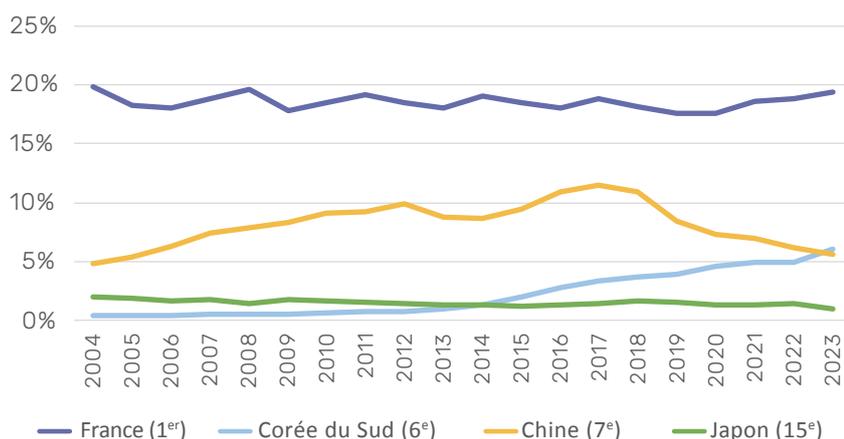


LA CONSOMMATION AMÉRICAINE DEVRAIT DEMEURER DYNAMIQUE LES ANNÉES PROCHAINES.

Le consensus des économistes table sur une progression totale des ventes au détail réelles (hors inflation) de près de 4 % en 2025 et 2026, soit un rythme comparable à 2023 et légèrement supérieur à 2024 (2,3 %)¹⁵.

En conséquence, les importations américaines de cosmétiques devraient demeurer en croissance notable (sauf en cas de hausse de droits de douane sur les cosmétiques). La croissance américaine devrait rester soutenue sous le mandat de Donald Trump, portée notamment par une forte stimulation budgétaire (baisses d'impôts). La politique économique de Donald Trump reste encore floue, mais il est probable que, au vu des promesses de campagne faites sur la croissance et le pouvoir d'achat, ses baisses d'impôts soient supérieures aux baisses de dépenses publiques. La dette publique des États-Unis, quoiqu'élevée à 120 % du PIB, peut probablement encore croître sur les quatre prochaines années sans déclencher de crise des finances publiques (l'intérêt d'une politique de croissance basée sur l'endettement public peut cependant être questionné).

Origine des importations américaines de cosmétiques (part par pays, source ITC)



Ventes au détail de cosmétiques, beauté et parfums aux États-Unis (var annuelle %, source Fred)



3.3 EUROPE: UNE CONSOMMATION POUSSIVE



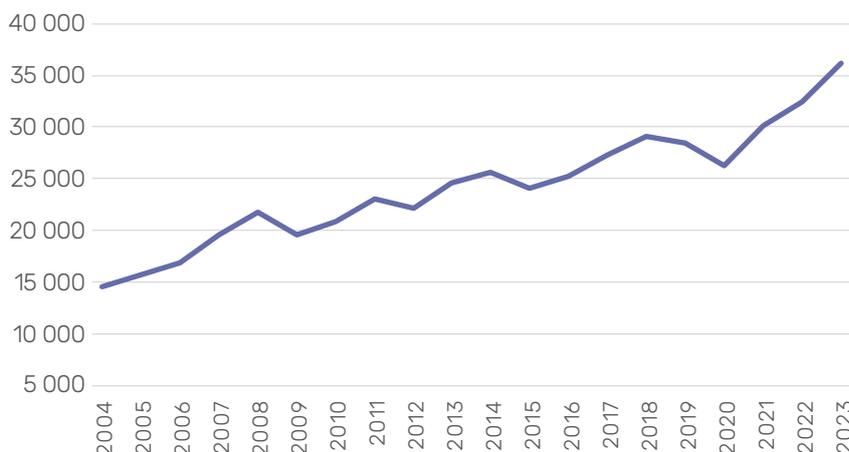
LA PART DE MARCHÉ DE LA FRANCE S'ÉRODE LENTEMENT SUR UN MARCHÉ EUROPÉEN DES COSMÉTIQUES EN FAIBLE CROISSANCE.

Les importations européennes¹⁶ totales de cosmétiques (hors France) sont en progression régulière, elles ont plus que doublé au cours des vingt dernières années¹⁷. La part de marché de la France s'est légèrement érodée, de 30 % à 25 % environ. La Chine, et dans une moindre mesure la Corée du Sud ont gagné des parts de marché en Europe, mais restent des acteurs secondaires, le marché européen étant avant tout alimenté par d'autres pays européens. La faible croissance de la demande européenne (France comprise) devrait se maintenir ces prochaines années, à l'image des évolutions passées.

LA CONSOMMATION EUROPÉENNE CROÎT PÉNIBLEMENT.

En 2023, la progression de la consommation réelle (hors inflation) des ménages en zone euro a été légèrement inférieure à 1%¹⁸ et la dynamique n'a pas été plus favorable au Royaume-Uni (0,7%)¹⁹. Depuis une dizaine d'années, la consommation européenne croît faiblement, à un rythme moyen de 0,7 % par an au cours de la décennie ayant précédé la crise sanitaire²⁰.

Importations totales de cosmétiques All, RU, Ita, Esp, Pol, Pays-Bas (millions \$, source ITC)



¹⁶ Estimé d'après Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Pays-Bas, Pologne

¹⁷ International Trade Center (ITC), la définition des cosmétiques correspond au secteur « 33 Huiles essentielles, parfums, cosmétiques et préparations pour la toilette ». Cette définition des cosmétiques est retenue pour l'ensemble des données ITC

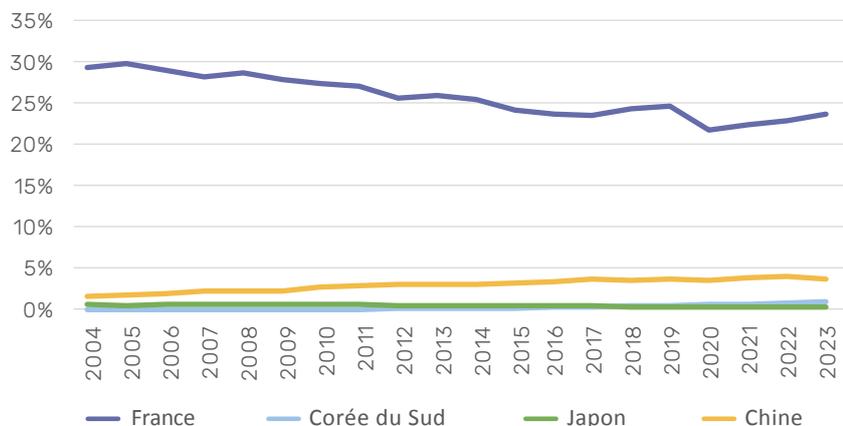
¹⁸ Fred

¹⁹ Focus Economics

²⁰ Fred

²¹ Focus economics

Origine des importations de cosmétiques All, RU, Ita, Esp, Pol, Pays-Bas (part par pays, source ITC)



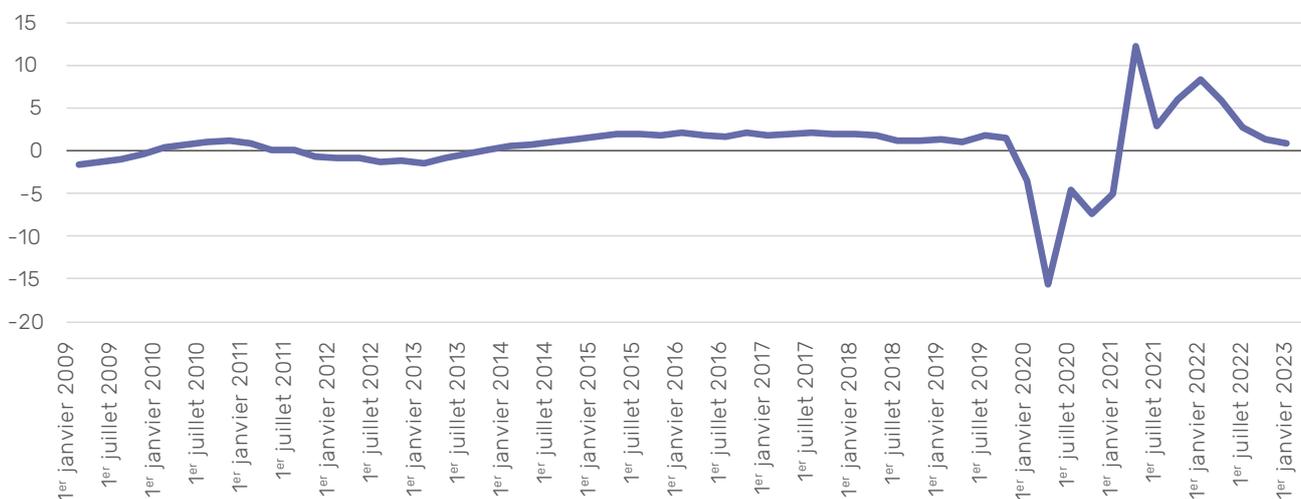
IL NE FAUT PAS ATTENDRE DE REBOND NOTABLE DE LA CONSOMMATION EUROPÉENNE CES PROCHAINES ANNÉES.

Entre un déclin démographique, un choc énergétique qui a pesé sur les économies (finances publiques, pouvoir d'achat, industrie) et des problèmes structurels (manque de coordination des politiques en Europe, risques géopolitiques, faiblesse de l'investissement et de l'innovation), la consommation européenne devrait rester atone.

Au cours des cinq prochaines années, la consommation réelle des ménages ne devrait croître que de 1,4 % par an²¹, un rythme supérieur aux années ayant précédé la crise sanitaire, mais environ deux fois inférieur à la dynamique américaine.



Consommation des ménages en zone euro (var trim YoY, volume, source Fred)



3.4 MARCHÉS ÉMERGENTS: DES VOLUMES FAIBLES

LES VOLUMES DE COSMÉTIQUES VENDUS SUR LES MARCHÉS ÉMERGENTS RESTENT LIMITÉS PAR RAPPORT AUX MARCHÉS MATURES.

À part l'Asean et ses 12 milliards de dollars d'importations de cosmétiques en 2023, les marchés émergents sont de taille modeste (les chiffres des Émirats arabes unis sont probablement gonflés par des opérations de réexportation). Les importations de cosmétiques depuis la France y occupent une place très aléatoire selon les pays considérés. Le ralentissement du dynamisme économique de ces marchés ne leur permettra pas de devenir comparables aux plus grands marchés de la planète ces prochaines années.

SEULE L'ASIE DU SUD-EST EST UN MARCHÉ DE TAILLE COMPARABLE AUX PRINCIPALES ÉCONOMIES MONDIALES.

En 2023, les importations de cosmétiques de l'Asean (Asie du Sud-Est) représentaient environ le tiers des importations européennes (hors France) et près de la moitié des importations des États-Unis. Plus du tiers des importations

de cette zone sont le fait de Singapour, qui sert de « plaque tournante commerciale », ce qui peut gonfler les chiffres de la région. Les pays du Golfe (GCC) représentent également un marché important (9 milliards d'euros en 2023), mais environ la moitié des importations totales sont le fait des Émirats arabes unis qui en réexportent probablement une grande partie²². L'Afrique (Agoa), l'Amérique latine (Mercosur)

ou l'Inde sont des marchés de taille réduite, compris entre deux et trois milliards de dollars d'importation en 2023. La croissance des importations a été très dynamique pour l'Asean et pour l'Inde depuis vingt ans, mais plus lente en Afrique et en Amérique latine, ce qui est cohérent avec les trajectoires de croissance respectives de ces zones.

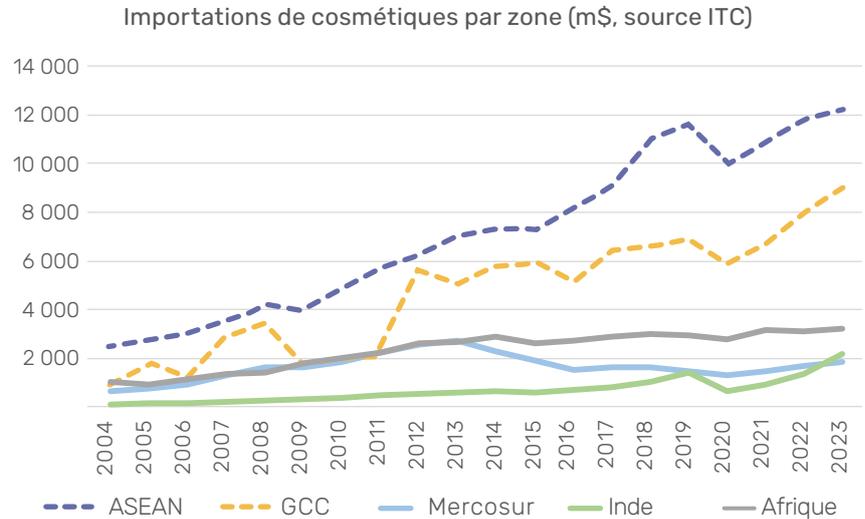
²² Les Émirats arabes unis sont le dixième exportateur mondial de cosmétiques alors qu'ils ne possèdent pas de base industrielle notable
²³ Calcul Asterès d'après ITC

LES COSMÉTIQUES FRANÇAISES OCCUPENT UNE PLACE HÉTÉROGÈNE SUR LES MARCHÉS ÉMERGENTS.

La France est par exemple le premier fournisseur de cosmétiques au Brésil (19 % des importations totales du pays en 2023²³), en Arabie Saoudite (19,7 %) et le deuxième en Afrique du Sud (11 % des importations totales du pays en 2023), mais la position relative de la France sur ce marché s'est fortement dégradée (19 % des importations totales en 2004).

À l'inverse, la France n'est que le troisième fournisseur du marché indonésien, mais sa part dans les importations totales du pays a doublé de 6 % en 2004 à 12 % en 2023.

En Inde, la France est le quatrième fournisseur, avec une part stable aux alentours de 10 % du total des importations.

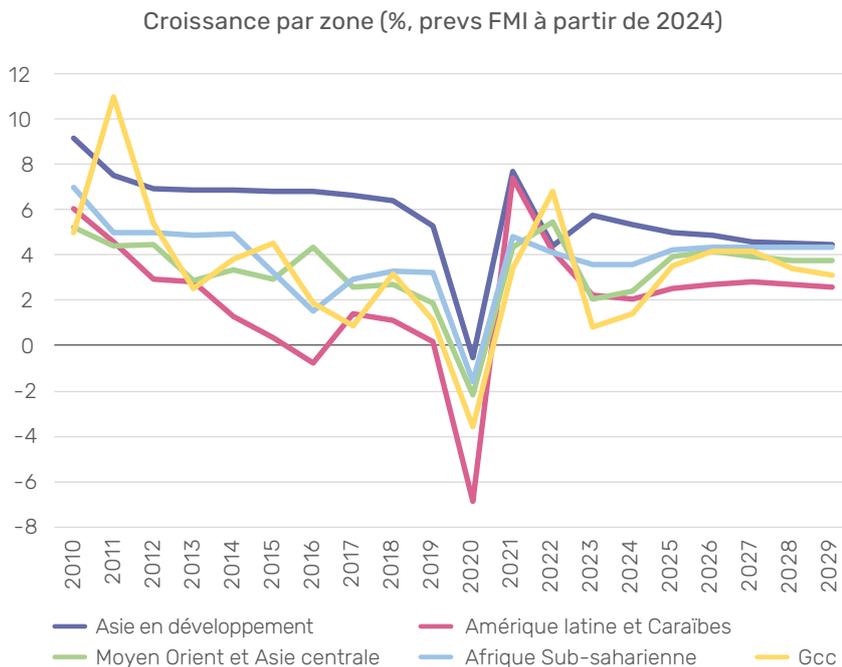


LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE DES PAYS ÉMERGENTS NE SERA PAS SUFFISANT POUR FAIRE CROÎTRE SIGNIFICATIVEMENT LEUR POIDS DANS LES ÉCHANGES MONDIAUX DE COSMÉTIQUES.

Les pays émergents, notamment en Asie, ont connu une très forte croissance dans les années précédant la crise sanitaire. Les perspectives, quoique toujours encourageantes, sont désormais moins spectaculaires. L'Amérique latine et l'Afrique peinent à s'industrialiser et les pays d'Asie ralentissent naturellement après des années de très forte croissance.

Les pays du Golfe sont quant à eux très dépendants du prix du pétrole, ce qui rend les prévisions concernant leur dynamisme futur particulièrement difficiles.

En conséquence, la demande de cosmétiques depuis ces pays devrait continuer à croître, mais à un rythme ralenti, empêchant ces pays d'accroître significativement leur part dans le marché total des cosmétiques.



4 RISQUE DE GUERRE COMMERCIALE

UNE MENACE À RELATIVISER SELON LES SCÉNARIOS

UNE HAUSSE DES DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS SERAIT UNE MAUVAISE NOUVELLE POUR LES EXPORTATIONS FRANÇAISES DE COSMÉTIQUES, MAIS SON IMPACT RÉEL SERAIT CERTAINEMENT LIMITÉ.

L'imprévisibilité de Donald Trump et ses propositions erratiques rendent difficile toute prévision fiable de la politique commerciale américaine au cours des quatre prochaines années. Les États-Unis sont le premier marché étranger pour les exportations françaises de cosmétiques, avec un peu plus de 12 % des ventes à l'international (soit 2,8 milliards d'euros d'exportations en 2024²⁴), le risque de voir l'accès à ce marché se réduire est donc une menace réelle pour le secteur. Cependant, la théorie économique montre que les droits de douane n'ont généralement qu'un effet limité sur la compétitivité du fait de la réaction du taux de change. Les droits de douane américains impacteraient l'industrie française des cosmétiques différemment selon la politique menée : une hausse uniforme et générale des droits de douane aurait des effets limités, car compensés par l'effet sur le taux de change, des droits de douane spécifiques sur les cosmétiques françaises seraient très pénalisants, et une guerre commerciale généralisée pourrait également être préjudiciable à l'industrie cosmétique française.

4.1 THÉORIE ÉCONOMIQUE:

NE PAS OUBLIER QUE LES DROITS DE DOUANE ONT DES EFFETS SUR LE TAUX DE CHANGE



LA HAUSSE DES DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS N'AURAIT VRAISEMBLABLEMENT QU'UN IMPACT LIMITÉ SUR LA COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE DES COSMÉTIQUES FRANÇAISES PAR RAPPORT À UNE PRODUCTION AMÉRICAINE DU FAIT DE L'ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE.

En effet, les droits de douane que Trump envisage d'appliquer ne devraient pas impacter sensiblement le solde commercial américain. En conséquence, il est peu probable que le solde commercial des autres pays, Europe comprise, avec les États-Unis, évolue sensiblement du fait des droits de douane. Cette conclusion peut être tirée tant de la théorie économique que de l'exemple du premier mandat de Donald Trump.

UNE HAUSSE DES DROITS DE DOUANE CONDUIRAIT À UNE APPRÉCIATION DU DOLLAR QUI ANNULERAIT LE GAIN DE COMPÉTITIVITÉ CENSÉ ÊTRE PROCURÉ PAR CES DROITS DE DOUANE.

L'idée de Donald Trump semble évidente: en taxant les importations, il donne un avantage à l'industrie américaine ce qui permettrait, via une

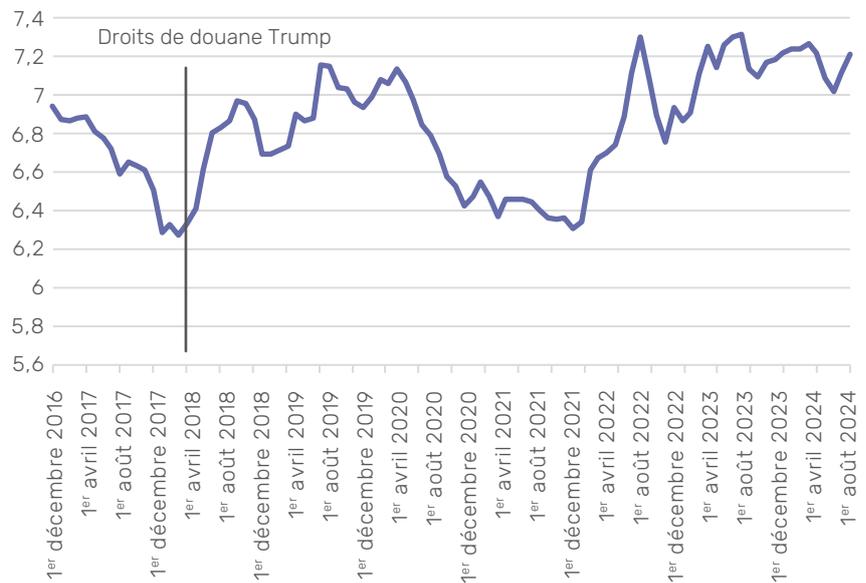
baisse des importations, de combler le déficit commercial au profit d'usines américaines. Pourtant, les droits de douane pousseraient le dollar à la hausse pour deux raisons principales: la baisse des importations (à court terme) diminuerait la demande de devises étrangères de la part des États-Unis, donc pousserait le reste des devises à la baisse par rapport au dollar²⁵. De plus, la hausse des droits de douane entraînerait une hausse des

prix à la consommation aux États-Unis (achats de produits importés plus chers ou de produits fabriqués dans le pays à un prix plus élevé que les importations) qui conduirait la Fed à augmenter ses taux, donc à rendre les placements en dollar plus attractifs. Cette appréciation du dollar rendrait l'économie américaine moins compétitive, annulant l'effet positif attendu des droits de douane.

²⁴ Douanes, Cumul de novembre 2023 à octobre 2024



Tx de change, 1\$ = x yuan (Investing)



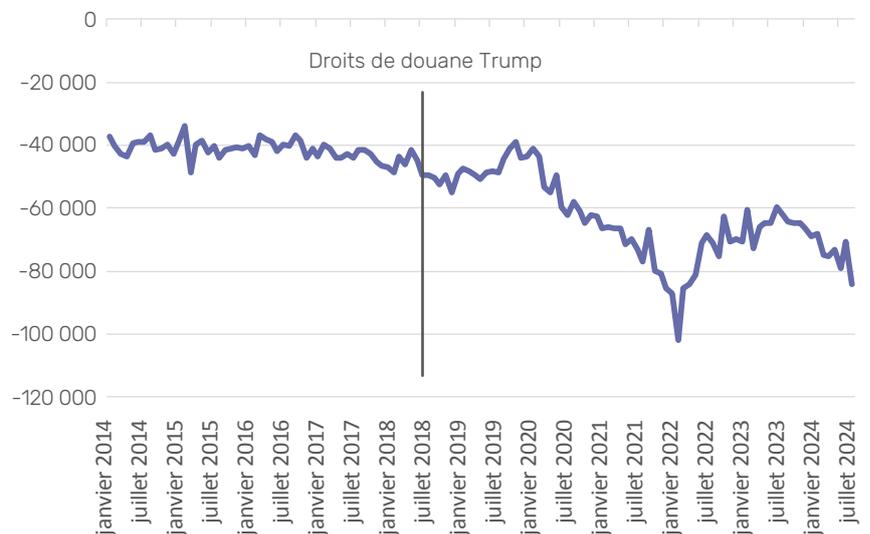
LE PREMIER MANDAT DE DONALD TRUMP MONTRÉ QUE LES DROITS DE DOUANE QU'IL A IMPOSÉS N'ONT PAS CONDUIT À UNE RÉDUCTION DU DÉFICIT COMMERCIAL AMÉRICAIN.

surtout sur la Chine. Si l'analyse du commerce bilatéral Chine-États-Unis est peu instructive puisqu'une partie du commerce transite vraisemblablement via des pays tiers (Mexique, Vietnam²⁶), on constate d'une part que le dollar s'est apprécié par rapport au yuan pour un

montant qui a globalement compensé l'impact des droits de douane²⁷ et d'autre part que le déficit commercial américain s'est creusé alors même que les droits de douane avaient augmenté.

Au début de l'année 2018, Donald Trump avait instauré une série de droits de douane (qui ont globalement été maintenus par Joe Biden),

Balance commerciale des États-Unis (m\$ mensuel, Fred)



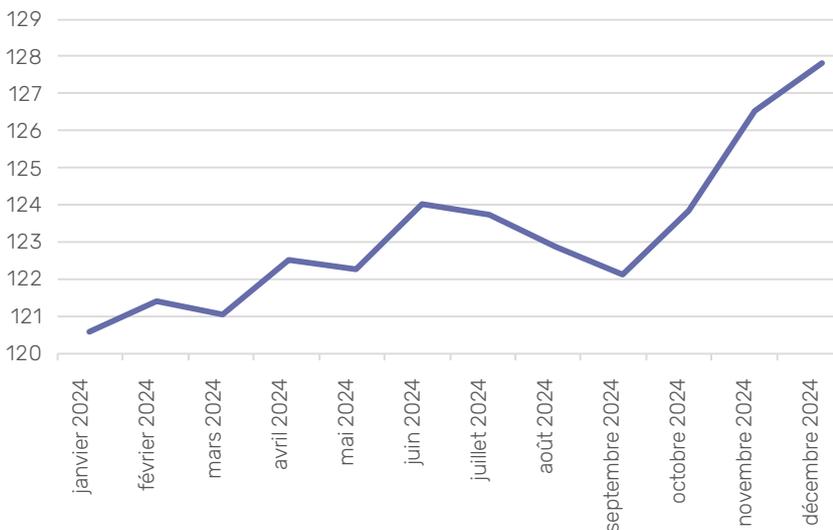


LE DOLLAR S'EST DÉJÀ APPRÉCIÉ À LA SEULE ANNONCE DE PROBABLES DROITS DE DOUANE.

Depuis l'élection de Donald Trump (et même un peu avant, quand les sondages lui étaient favorables), le dollar s'est en moyenne apprécié face aux autres monnaies (dont le poids est pondéré par la part du commerce

des États-Unis avec chaque monnaie²⁵). Ainsi, avant même de n'avoir encore pris aucune mesure, Donald Trump a dégradé la compétitivité de l'économie américaine par ses simples annonces de droits de douane.

Taux de change moyen du dollar par rapport à l'ensemble des autres monnaies (100 en 2006, source Fred)



²⁵ The New York Times, Paul Krugman, "How Trump's Radical Tariff Plan Could Wreck Our Economy", 17 octobre 2024

²⁶ Patrick Artus, Ossiam, "La hausse des droits de douane sur les importations des États-Unis depuis la Chine ou une hausse globale des droits de douane sur l'ensemble des produits importés par les États-Unis ont des effets très différents" Flash Economie n°34, 24 octobre 2024

²⁷ The Financial Times, "Big changes are coming for dollar and emerging markets", 12 novembre 2024

²⁸ Nominal Broad U.S. Dollar Index, ou Trade-weighted US dollar index, source Fred

4.2 SCÉNARIO 1

IMPACT DES DROITS DE DOUANE S'ILS SONT GÉNÉRALISÉS : LES COSMÉTIQUES FRANÇAISES PEU PÉNALISÉES



L'IMPACT NÉGATIF DES DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS SUR LES EXPORTATIONS DE COSMÉTIQUES FRANÇAISES VERS LES ÉTATS-UNIS EST TRÈS DIFFICILE À MESURER PRÉCISÉMENT, MAIS DEVRAIT ÊTRE LIMITÉ SI L'ENSEMBLE DES PRODUITS ET DES PAYS ÉTAIENT CONCERNÉS.

Les effets changes annuleraient une bonne partie de la perte de compétitivité-prix des exportations de cosmétiques. De plus, les autres exportateurs de cosmétiques seraient également concernés par cette situation.

L'EFFET CHANGE ANNULERAIT UNE GRANDE PARTIE DE LA PERTE DE COMPÉTITIVITÉ LIÉE AU DROIT DE DOUANE.

Les droits de douane de Donald Trump ne devraient pas modifier sensiblement le solde commercial des États-Unis et de la France du fait de la réaction du taux de

change, cela devrait cependant se faire par une baisse des exportations françaises vers les États-Unis (pénalisées par les droits de douane) et par une baisse des exportations américaines vers la France (pénalisées par l'appréciation du dollar). Si les droits de douane américains augmentaient de 10 % (un chiffre fréquemment avancé), il est donc probable

que la compétitivité-prix des cosmétiques françaises s'érode de quelques pour cent sur le marché américain. Comme l'élasticité-prix est relativement faible dans les cosmétiques (les consommateurs baissent peu leurs achats en cas de hausse de prix), l'impact sur les exportations totales de cosmétiques françaises devrait être marginal.

LES IMPORTATIONS AMÉRICAINES DEPUIS D'AUTRES PAYS SERAIENT ÉGALEMENT IMPACTÉES.

Si Donald Trump impose des droits de douane à l'ensemble des autres pays du monde (un scénario fréquemment mentionné), les cosmétiques

françaises ne seraient pas spécifiquement pénalisées sur le marché américain par rapport aux autres fournisseurs des États-Unis.

4.3 SCÉNARIO 2

IMPACT DES DROITS DE DOUANE S'ILS CIBLENT LES COSMÉTIQUES FRANÇAISES : UN RISQUE RÉEL

SI LES DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS CIBLAIENT SPÉCIFIQUEMENT LES COSMÉTIQUES FRANÇAISES, L'EFFET NÉGATIF SERAIT PUISSANT.

À ce stade, Donald Trump n'a pas mentionné de droits de douane qui cibleraient spécifiquement les cosmétiques français. Si cela était le cas, le solde commercial global entre la France et les États-Unis resterait

globalement inchangé du fait d'une légère appréciation du dollar (l'effet sur le taux de change est mécaniquement plus faible si le nombre de biens concernés est limité). En effet, la France gagnerait légèrement en compétitivité vis-à-vis des États-Unis, mais, pour les seules cosmétiques, l'effet change serait très loin de compenser la hausse des droits de douane (estimer précisément les évolutions est extrêmement complexe). L'effet serait d'autant plus néfaste

si les seules cosmétiques françaises étaient concernées (des droits de douane sur l'ensemble des importations américaines de cosmétiques n'impliqueraient une perte de compétitivité que vis-à-vis des productions localisées sur le sol américain).



DES ÉVENTUELLES RÉTORSIONS AUX EFFETS LIMITÉS.

Si les cosmétiques françaises étaient ciblées par l'administration Trump, des mesures similaires pourraient être prises côté européen. Cependant, comme les exportations de cosmétiques de la France vers

les États-Unis (2,7 milliards d'euros) sont plus de cinq fois supérieures aux importations (488 millions d'euros), l'effet positif sur la filière cosmétique française de cette rétorsion serait limité. Plus vraisemblablement, l'Europe ciblerait des produits à la fois symboliques des États-Unis (industrie culturelle par exemple) ou plus massivement importés

(le choix serait cependant limité puisque l'Europe importe principalement des États-Unis des hydrocarbures, des pièces d'aéronautique qui entrent dans la fabrication des Airbus et des médicaments).

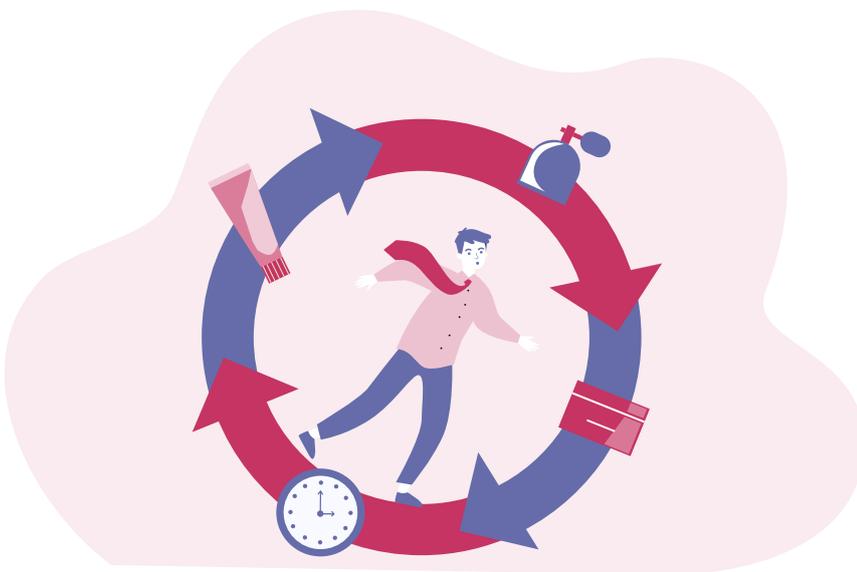
4.4 SCÉNARIO 3

IMPACT D'UNE GUERRE COMMERCIALE GÉNÉRALISÉE : LES EXPORTATIONS DE COSMÉTIQUES FRANÇAISES DANS LA TOURMENTE

SI LA SITUATION DÉGÉNÉRAIT EN UNE GUERRE COMMERCIALE GÉNÉRALISÉE, LA MENACE SERAIT IMPORTANTE POUR L'INDUSTRIE DES COSMÉTIQUES FRANÇAISE.

Une potentielle guerre commerciale déclenchée par les États-Unis pourrait prendre de multiples formes, notamment selon la réponse qu'apporteraient les autres pays à d'éventuels droits de douane instaurés par Donald Trump. Le risque serait notamment que de nombreux pays du monde, suite au précédent d'une hausse des droits de douane américains, augmentent les droits de

douane (ou prennent diverses mesures protectionnistes), se sentant légitimés dans cette démarche par le précédent créé aux États-Unis. Après des décennies d'ouverture tendancielle des économies, il pourrait débiter une phase de fermeture. Le risque serait réel pour les fabricants français de cosmétiques, qui exportent plus de 60 % de leur production³¹. De plus, la cosmétique est un fleuron français reconnu et, dans les guerres commerciales, il se peut que les productions emblématiques des pays soient visées les premières, comme c'est actuellement le cas du cognac qui subit de nouveaux droits de douane en Chine en réaction aux taxes européennes sur les voitures électriques chinoises³².



29 M. Jyothi et H. Venkateswarlu, "Pricing strategies and consumer perceptions a study of skin care-products", International Journal of Management (IJM), Volume 11, Issue 7, July 2020, pp. 1222-1231

30 Douanes françaises, chiffres novembre 2023 à novembre 2024

31 Estimation Asterès pour 2019-2022 d'après étude Asterès-FEBEA, « Le secteur des cosmétiques : une résilience inégale face à la crise du Covid-19 », septembre 2020

32 Toute l'Europe.eu, « La Chine impose des droits de douane sur le cognac en représailles aux taxes européennes sur ses véhicules électriques », 9 octobre 2024

**COSMETIC
VALLEY**

**CŒUR BATTANT
DE L'INDUSTRIE
COSMÉTIQUE
MONDIALE**